

COMMUNE DE VAUMAS

PROCES VERBAL PROJETSéance du 26 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le **vingt-six mai**, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VAUMAS, dûment convoqués en date du 20 mai 2026 se sont réunis, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. SOUFFÉRANT Alain, Maire.

Etaient présents : Messieurs & Mesdames Alain SOUFFÉRANT, Dominique PELLETIER, Gérard BORY, Chantal JALLET, Régis CURY, Pascal CHATELIER, Marion FAUCHER, Séverine AGNES, Guillaume LAMBERT, David RIBIER, Céline THEURAUD, Sébastien HARRAULT, Mélanie GOBERT

Etaient absents excusés : Mesdames Charlène BOCHÉ, Christelle SCIORTINO

Secrétaire de séance : Chantal JALLET

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la réunion du 08 avril 2026.

L'assemblée accepte l'adoption du dernier procès-verbal de réunion.

Monsieur le Maire précise que la délibération n°2 inscrite sur la convocation ne sera finalement pas votée, suite à la réception d'un accord de subvention DETR.

N° 2026-05-001 : Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police - Achat de panneaux de signalisation + chicanes

A) DEVIS

L'entreprise GTR de Saligny-sur-Roudon est choisie pour la fourniture et la pose des panneaux de signalisation pour un montant de 2 364.50€ HT soit 2 837.40€ TTC ainsi que pour la réalisation de chicanes dans la rue de la mairie pour 830.00€ HT soit 996.00€ TTC.

B) SUBVENTIONS

Une demande auprès du **Conseil Départemental** est faite au titre de la **répartition des amendes de police** à hauteur de **40% soit 1 277.80€**.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, autorise le Maire à signer ces devis et à effectuer la demande de subvention mentionnée ci-dessus.

DIVERS

- Le conseil municipal décide de faire une offre d'achat au propriétaire du bar-restaurant, avec une demande de réponse sous un mois.
- Le 29/04, la commission des travaux s'est réunie. Les sujets suivants ont été abordés : Voirie, isolation de la mairie, toiture d'un logement place de l'église, climatisation salle polyvalente, VMC cantine, logement du moulin, réalisation de place de parking rue de la mairie, achats de panneaux de signalisation, vidéoprotection.

- Le conseil municipal est convoqué le 05 juin 2026 à 18h en mairie afin de voter les 3 titulaires et 3 suppléants qui procéderont aux élections sénatoriales le 27 septembre.

- Commission de contrôle des listes électorales : le membre du conseil municipal qui siège à cette commission est le premier dans l'ordre du tableau, à la suite du Maire et des Adjointes. Il s'agit de Régis CURY, qui accepte cette fonction. Un arrêté sera alors pris, mentionnant les noms des délégués de l'administration, du tribunal et du conseil municipal.

- Monsieur le Maire fait part au conseil qu'un rassemblement aura lieu le 06 juin à Gilly-sur-Loire à partir de 9h30, pour défendre le maintien de la ligne ferroviaire avec un passage par la gare de Dompierre.

- Le marché de producteurs ayant lieu vendredi 29 mai, les élus qui le souhaitent peuvent aider à monter les barnums jeudi 28 mai à partir de 18h, sur le parking poids lourds.

Séance levée à 21h45.